

Toujours plus de familles demandent de l'aide

GRUYÈRE • *La Fondation pour l'aide aux familles de la Gruyère (afag) aura dix ans le mois prochain.*

FLORA BERSET

La Fondation pour l'aide aux familles de la Gruyère aura 10 ans le mois prochain. Créée le 28 décembre 2004, l'afag répond subsidiairement à des besoins avérés, non couverts par les structures d'aide officielles. Depuis sa création, la fondation a étudié quelque 500 dossiers de demande d'aide. Plus de 250 000 francs ont été alloués, la moyenne annuelle récente dépassant 40 000 francs. «Les demandes d'aide sont en progression. Nous avons traité 32 dossiers en 2005 contre 65 en 2013. Cette année, ce sont déjà 72 familles qui ont fait appel à nos services», souligne Olivier Michaud, président de l'afag depuis sa constitution.

Les bénéficiaires de l'afag sont tous domiciliés en Gruyère. Les demandes proviennent de milieux sociaux très divers et de toute l'échelle des âges. «Nous aidons beaucoup de familles monoparentales, avec un enfant ou plus. Ce qui est nouveau, c'est le fait que de jeunes couples s'adressent à nous. Ce sont souvent des personnes qui ne savent pas se gérer et achètent tout à crédit. Il suffit d'une naissance, d'une maladie, et ces jeunes familles tombent dans une spirale infernale», révèle Olivier Michaud.



Un nombre croissant de jeunes ne savent pas se gérer et achètent tout à crédit. KEYSTONE-A

Les aides financières versées par l'afag sont variables. Elles vont de moins de 100 francs à plus de 2600 francs par cas. Après constitution et analyse des dossiers, les aides ne sont pas attribuées en espèces, mais servent directement au paiement de factures.

Dentiste, chauffage...

Les soins dentaires, les loyers en retard et les frais de chauffage sont en première ligne. Il n'est pas rare que l'action de la fonda-

tion ne soit pas pécuniaire, mais qu'elle s'exerce sous forme d'orientation vers les structures d'aide sociale ou de conseil en cas d'endettement.

Soutenue par des dons spontanés de particuliers et de clubs services notamment, l'afag contribue par ailleurs à l'action hebdomadaire de soutien alimentaire gratuit «Table couvre-toi» en Gruyère, dont elle est cofondatrice. |

> www.fondation-afag.ch